

**Décision du 1^{er} janvier 2020 portant délégation de signature
(Office français de l'immigration et de l'intégration)**

NOR : *INTV1937743S*

Le directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5223-1 à L. 5223-6 ;

Vu le décret du 13 Novembre 2018 portant nomination du directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration – M. LESCHI (Didier) ;

Vu la décision du 31 décembre 2013 modifiée portant organisation générale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration,

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Hélène Lesauvage, directrice territoriale à Marseille et, en cas d'absence ou d'empêchement, à Mmes Anne-Carole Pusterla et Laurence Latil, adjointes, et Mme Claire Meunier, correspondante de l'Office pour la Corse, à l'effet de signer, dans le cadre des instructions qui lui sont données et dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et correspondances se rapportant :

1. Aux missions dévolues à la direction de Marseille telles que définies par la décision du 31 décembre 2013 susvisée ;

2. À la gestion de la direction de Marseille, notamment :

– à l'engagement, la liquidation et le mandatement de toutes les dépenses relevant de la direction de Marseille, dans la limite des crédits alloués ;

– au renouvellement des contrats des agents vacataires (personnels infirmiers et enquêteurs logement) ;

– aux contrats des personnels recrutés pour deux mois maximum dans le cadre des renforts estivaux.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Hélène Lesauvage et de Mmes Anne-Carole Pusterla et Laurence Latil, délégation est donnée à Mme Isabelle Antoine, responsable du pôle asile, à l'effet de signer, tous actes, décisions et correspondances se rapportant à la direction de Marseille.

Article 3

Les décisions du 17 juillet 2015 (INTV1516906S) et du 1^{er} janvier 2016 (INTV1533048S) sont abrogées.

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

Fait le 1^{er} janvier 2020.

*Le directeur général de l'Office français
de l'immigration et de l'intégration,*

D. LESCHI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Leschi', is written over the printed name. The signature is stylized with a large initial 'D' and a flourish.